Ecrit par Echo du Mardi le 17 août 2021

Incendie à Beaumes-de-Venise, les consignes de la préfecture

Près de 250 pompiers luttent actuellement pour limiter la propagation d'un incendie, attisé par un fort mistral, qui s'est déclaré cette nuit à Beaumes-de-Venise. Plus de 200 hectares sont déjà partis en fumée, la RD 90 est coupée à Beaumes-de-Venise et plusieurs maisons ont dû être évacuées et leurs occupants relogés.

Si l'origine du feu est pour l'instant indéterminée, la forêt est extrêmement vulnérable en ce moment. Les pompiers font leur maximum pour l'endiguer le plus rapidement possible et limiter les dégâts. « Le préfet de Vaucluse recommande aux habitants des communes de Beaumes-de-Venise, St Hippolyte-le-Graveyron et Caromb, notamment les plus fragiles, les conseils de comportement suivants : mettez-vous à l'abri

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 17 août 2021

dans le bâtiment le plus proche : fermez les portes et les fenêtres ; tenez-vous informés (écoutez la radio), restez calme et respectez les consignes des autorités. Si vous sentez une gêne, placez un linge humide sur votre visage et respirez à travers ; ouvrez le portail de votre terrain pour faciliter l'accès des pompiers. Pour rester informé : SDIS 84, Préfet de Vaucluse. »

Pas de victimes à déplorer à ce stade, ni de dégâts matériels, même si certaines habitations ont dû être protégées. 78 personne sont été mises en sécurité à la salle polyvalente de Beaumes-de-Venise, 52 personnes à la salle de Caromb. La route départementale 90 est coupée, contournement par la RD90 A. La RD entre Beaumes-de-Venise et St Hippolyte-le-Graveyron est coupée.

Mise à jour le 17/08 à 16h45

30 gendarmes sont mobilisés pour réguler la circulation et deux patrouilles effectuent des rondes pour sécuriser les biens qui ont dû être évacués, notamment sur la commune de Saint-Hippolyte-le-Graveyron. Un arrêté d'interdiction d'accès aux massifs de tout le département a été pris par le préfet de Vaucluse. Par ailleurs, l'Agence régionale de santé Paca et Suez informent qu'à la suite des incendies, d'importants tirages sont effectués sur le réseau public d'eau potable et vont provoquer des décrochages de particules et des baisses de pression. Le niveau de la qualité de l'eau ne sera pas maîtrisé sur les communes de Beaumes-de-Venise et Aubignan, Lafare, La Roque Alric, Suzette et le Barroux. Il est demandé à la population concernée de ne pas consommer l'eau et de limiter les usages au strict besoin sanitaire.

L.M.